Certificat de non contre-indication à la pratique du sport

Je sousignélel, Docteur REYNES

certifie avoir examiné l'Enfant Sarah URISM

nélel le

Et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du ou des sport(s) suivant(s), à l'entrainement et en compétition :

logy prome

Fait à: 1659C

10.

Signature:

Cachet du médecin

Dr Catherine REYNES
Centre Médical du Club des Princes
6 Ter Rue du Royaume Uni
33600 PESSAC
33 1 09985 3